

# RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

## Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

## Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

## Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

## Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

## Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

## Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

## Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

## Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

**MUPRAS** : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge  
Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



# Déclaration de Maladie

## N° P19- 049646

Maladie     Dentaire     Optique     Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 2797    Société : 119899

Actif     Pensionné(e)     Autre :

Nom & Prénom : LABHAIRI Rahma Vei SEFIANE Mohamed

Date de naissance : 17/12/1964

Adresse : Lot Hadj Fateh N°216 Rue 20 avlgue Casablanca

Tél. : 0675 633 168    Total des frais engagés : 3887,1 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 31 MAI 2022

Nom et prénom du malade : Labhairi Rahma    Age :

Lien de parenté :  Lui-même     Conjoint     Enfant

Nature de la maladie : Correction Optique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

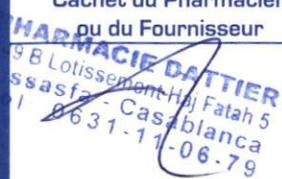
Fait à : Casablanca    Le : 20/06/2022

Signature de l'adhérent(e) :

**RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
31 MAI 2022 31 MAI 2022		CS	250,00	 <b>DR. N. RIAH</b> Ophtalmologue Res Habiba, 2ème étage, Bd. Haj Fateh, El Moulana Casablanca

**EXECUTION DES ORDONNANCES**

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
 <b>HARMACIE DATTIER</b> 9 B Lotissement Haj Fatah 5 Ssaf Casablanca 0631-11-06-79	31/05/22	137,10

**ANALYSES - RADIOGRAPHIES**

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

**AUXILIAIRES MEDICAUX**

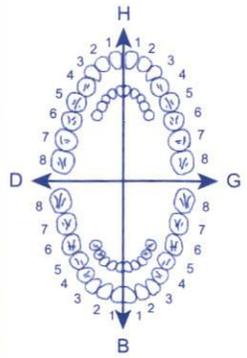
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
 <b>LUNETTES LOOK OPTIC</b> Souk koréo Bloc "EF" N°118 Casablanca	28/06/2022					3500,00

**RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES**

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

**Important :**

Veillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canaux, ainsi que le bilan de l'ODF.

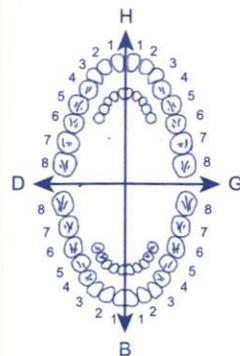
SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

**O.D.F PROTHESES DENTAIRES**

**DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE**

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

**[Création, remont, adjonction]**  
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession



	COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
	MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
	DATE DU DEVIS <input type="text"/>
	DATE DE L'EXECUTION <input type="text"/>

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Docteur N. RIAH



الدكتورة ن. رباح

Ophtalmologiste (Adultes et Enfants)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca  
Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France  
Ancienne résidente à l'Hopital 20 Août  
Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca  
et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إختصاصية في الطب و جراحة العيون (صغار و كبار)  
داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد  
طبيبة داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي  
بوانت أبتر - فرنسا

طبيبة مقيمة سابقة بمستشفى 20 غشت  
دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء وجامعة بفرنسا

Casablanca, le :

DR. N. RIAH  
Ophtalmologue  
Rés Habiba - Casablanca  
El Oulfa - Casablanca

31/05/2011  
Labaoui, Mehme

1. Pharmic = 24100  
7g x 30 → 15 jours

2. Machind Pharmacol =   
22140 7app le soir → 1 mois

3. Optic =   
90170 7g x 30 → 15 jours

137110 7g x 30 → 15 jours

PHARMACIE DATTIER  
149 B Lotissement Haj Fatah 5  
Lissasfa - Casablanca  
Tel: 0631-11-06-79

إقامة حبيبة, رقم 78, الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء  
Résidence Habiba, Numéro 78, 2ème étage, Boulevard El haj fateh - Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 93 13 49

6 118001 070404

Laboratoires Sothema Bouskoura  
Maxidrol pommade ophtal., 3,5 g  
A.D.S.P. Maroc N° 14/DMP/21/NCI  
PPV : 22,40 DHS

406805



Laboratório Edol

**ronic** PPV: 24,00 DHS

1mg/ml flacon de 5 ml.

\* 6 118000 120452 \*



6 118001 070442

Laboratoires Sothema Bouskoura  
Opatanol® 1mg/ml collyre en solution  
Flacon de 5 ml  
AMM Maroc N° 96R1/20 DMP/21/MAJ  
PPV : 90,70 DHS

407253 MA



# Lunettes Look Optic

## FACTURE

ICE : 001826924000074

Casablanca, le : 18/06/2022

Mr(e) : LAIZHAIR. RAHMA

VL	O.D : (80 - 200) + 1,50	
	O.G : (60 - 125) + 1,50	
DR	M. RAHMA	
VP	O.D : A.D + 2,25	
	O.G : A.D + 2,25	
Monture :	OTICE	1200 DHS
Verres :	ORMA AN	2300 DHS

LUNETTES LOOK OPTIC  
Souk koréo Bloc «EF» N°118  
Casablanca

Total : 3500 DHS

Arrêtée la présente Facture à la somme de : Trois mille  
Cinq CENTS DHS

Docteur N. RIAH



الدكتورة ن. رياح

Ophthalmologiste (Adultes et Enfants)

Ancienne Interne au CHU Ibn Rochd, Casablanca

Ancienne Interne du CHU de Pointe à Pitre, France

Ancienne résidente à l'Hopital 20 Août

Diplômée de la Faculté de Médecine de Casablanca

et de l'Université des Antilles-Guyane (France)

إختصاصية في الطب و جراحة العيون (صغار و كبار)

داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي ابن رشد

طبيبة داخلية سابقة بالمركز الإستشفائي الجامعي

بوانت أبت - فرنسا

طبيبة مقيمة سابقة بمستشفى 20 غشت

دبلوم التخصص بكلية الطب بالدار البيضاء وجامعة بفرنسا

Casablanca, le :

31 mai 2019

Dr. N. RIAH  
Ophthalmologue  
Rés Habiba, 2ème étage, Bd Haj Fatch  
Oulfa - Casablanca

Abouin

Abouin

LUNETTES LOOK OPTIC  
Souk Korféo Bloc "E" N°118  
Casablanca

Lunettes de correction

Stigme M = 1.5

Verres séparés

Monture ultra-

lunettes  
UP fit Holden  
2000 80

OD = + 1,50 (2000 80)

OG = + 1,50 (-1250 80)

OD = + 2,20 (2000 80) stabilité ok  
Merci d'assurer un bon portage

إقامة حبيبة, رقم 78, الطابق 2 - شارع الحاج فاتح - الولفة - الدار البيضاء  
Résidence Habiba, Numéro 78, 2ème étage, Boulevard El haj fatch - Oulfa - Casablanca

Tél. : 05 22 93 13 49